



PETR de l'Ariège (Siren : 200051076)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR)
Commune siège	Foix
Arrondissement	Foix
Département	Ariège
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	05/03/2015
Date d'effet	05/03/2015

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Nombre de sièges dépend de la population
Nom du président	M. Alain TOMEIO

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	13 Place du 59ème RI
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	09000 FOIX
Téléphone	05 61 01 99 56
Fax	
Courriel	contact@petrariege.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	127 723
-----------------------------	---------

Densité moyenne	39,02
-----------------	-------

Périmètres

Nombre total de membres : 7
- Dont 7 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.
09	CA L'Agglo Foix-Varilhes (200067791)	CA
09	CC Arize Lèze (200066223)	CC
09	CC de la Haute Ariège (200066363)	CC
09	CC des Portes d'Ariège Pyrénées (200066231)	CC
09	CC du Pays de Mirepoix (200044469)	CC
09	CC du Pays de Tarascon (240900431)	CC
09	CC du Pays d'Olmes (240900464)	CC

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Développement et aménagement économique
- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire, politique locale de commerce et soutien aux activités commerciales, développement durable de l'Ariège dans les domaines économiques, sociaux, environnementaux, culturels et touristiques d'intérêt collectif contribuant à la dynamique du territoire nécessaires à l'application du projet de territoire ou susceptible de traduire ses orientations. Dans le cadre de ces missions, le PETR a compétence pour : - l'aptitude a engager ses membres dans un cadre contractuel ou unilatéral, vis de vis de l'Union européenne, l'Etat, le Conseil Régional et le Conseil Général dans le cadre des interventions qu'ils mettent en oeuvre en matière de développement durable (programmes et actions spécifiques) a l'instar de la contractualisation et de la programmation avec l'Etat, le Conseil Régional Midi-Pyrénées et le Conseil Général de l'Ariège d'un contrat particulier. L'animation, la coordination et la mise en cohérence du développement sur son territoire, y compris la recherche d'aides financières pour les initiatives locales (collectivités, professionnels, associatifs et particuliers) - la réalisation et la conduite d'études ainsi que des actions d'intérêt collectif. - la contractualisation et la réalisation de prestations, par conventionnement, avec tout partenaire situe a l'intérieur ou hors de son périmètre, des lors que cela peut concourir a son objet statutaire. - l'établissement d'un programme opérationnel en recherchant les meilleurs financements possibles et notamment en répondant directement a des appels d'offres de l'Union européenne (Life, Horizon 2020,...) - en fonction de la spécificité des programmes ou des appels a projet, la détermination d un périmètre spécifique d'intervention, a l'intérieur du périmètre du PETR, par bassin de vie ou par zone d'emploi au sens des zonages d' étude de l'Insee

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement